



Compte rendu du Comité de Pilotage 3 février 2015 Site Natura 2000 S13 « Tourbière des Creusates »



Personnes présentes : 11

COLLAS André, FRAPNA Savoie
DARVEY Albert, Conseiller Général, Vice-Président du Parc
FABRE Maryse, Présidente de l'association des Propriétaires de la Tourbière des Creusates
FEUILLANT Xavier, Directeur de la régie des domaines skiables de Savoie Grand Revard
FREYDIER Philippe, Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie
FODERE Marc, propriétaire sur la tourbière des Creusates
LEVAVASSEUR Stéphanie, DDT 73 – SEEF
LISKA Didier, Fédération de chasse 73
LOPEZ Jean-François, PNR du Massif des Bauges
PANTALACCI Mathilde, PNR du Massif des Bauges
TIBERGHIEU Benoît, PNR du Massif des Bauges

Personnes excusées : 4

BLETTON Bruno, Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
BOURGOIN Virginie, Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie
LEGLAND Thomas, Conservatoire Botanique National Alpin
THOMAS Geoffrey, Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc

Introduction

Maryse FABRE, Maire de Saint-François-de-Sales, remercie les participants et souhaite une bonne séance de travail.

L'ordre du jour, présenté par Mathilde PANTALACCI, est le suivant :

1. Renouvellement de la présidence du comité de pilotage
2. Actualités du dispositif Natura 2000
3. Bilan de l'animation 2014 et perspectives 2015
4. Questions diverses

Pour l'ensemble des illustrations, se référer au diaporama de présentation ci-joint.

I. Renouvellement de la présidence du Copil

Stéphanie LEVAVASSEUR (DDT 73) rappelle que la loi DTR sur le développement des territoires ruraux du 22 février 2005, prévoit le transfert aux collectivités du pilotage local des sites Natura 2000. Depuis 2006, la compétence Natura 2000 a été transférée à la commune de Saint-François-de-Sales. La présidence du Copil était assurée par Madame Dominique GAUTHIER depuis lors.

Suite au renouvellement de l'équipe municipale, Mme FABRE, Maire de Saint-François-de-Sales, se porte candidate pour succéder à Mme GAUTHIER. Mme FABRE est élue Présidente du comité de pilotage du site Natura 2000 de la Tourbière des Creusates à l'unanimité.

II. Actualités du dispositif Natura 2000

L'actualité concerne le financement du dispositif Natura 2000 avec la nouvelle programmation de la Politique Agricole Commune sur la période 2014/2020. Comme sur la précédente programmation, Natura 2000 est soutenu à travers le Programme de Développement Rural Hexagonale, et notamment la déclinaison régionale, qui traduit les mesures et dépenses éligibles au FEADER.

Le Programme de développement rural de Rhône-Alpes (PDR RA) a été transmis à la Commission européenne au printemps en vue de sa validation. Ainsi l'animation des sites Natura 2000 (animation générale et volet spécifique lié à l'animation du projet agri-environnemental) ainsi que les contrats Natura 2000 (forestiers et ni agricoles/ni forestiers) seront financés via des mesures du PDR RA.

III. Bilan de l'animation 2014 et perspectives 2015

A - GESTION DES MILIEUX

=> A.1 Gestion hydraulique

Suite à l'installation des micro-seuils par le CEN 73 en 2012, financé via un contrat Natura 2000, on observe une réponse favorable des milieux avec un rajeunissement des milieux. L'impact de ces aménagements hydrauliques est suivi dans le cadre du programme RhoMÉO, Observatoire du suivi de l'évolution de l'état écologique des zones humides du bassin Rhône Méditerranée, lancé en 2010. Le site de la tourbière des Creusates est un des sites pilotes du dispositif. Une campagne de relevés d'indicateur a été réalisée en 2014 et est en cours d'analyse par le CREN Rhône-Alpes pour des résultats attendus en 2015.

La tourbière est également depuis 2013 un des sites support de la thèse de Gaétan CURT, qui développe une méthodologie originale de prise de vue (cerf-volant, ballon...) permettant de produire un modèle numérique de terrain (MNT) d'une grande précision. La campagne de prise de vue de 2014 n'a pas pu être réalisée faute de bonnes conditions météorologiques. Ainsi, Gaétan CURT a pu générer un MNT à partir de photos du PNR réalisées par un ballon à l'hélium, avant la pose des micro-seuils. La finalité opérationnelle serait de repérer bien en amont les zones d'érosion faites par les écoulements de surface, et pouvoir anticiper, par la pose de micro-seuils complémentaires, ce phénomène. Il s'agit également d'une méthode d'évaluation de cet aménagement hydraulique avec un état des lieux avant installation et une campagne de prise de photos à envisager d'ici 5 ou 10 ans.

Questions :

- *Maryse Fabre (Présidente de l'Association des propriétaires de la tourbière) questionne s'il est prévu d'installer de nouveaux micro-seuils. Philippe FREYDIER (CEN 73) précise que la tourbière est déjà dans un très bon état de conservation et que ces premiers micro-seuils sont d'ores et déjà suffisants. Une pose complémentaire pourra être étudiée mais n'apparaît pas prioritaire pour le moment.*
- *Albert DARVEY s'interroge sur ces aménagements (barrage seuil, micro-barrages), ne sont-ils pas contre-nature ? Mathilde PANTALACCI complétée par Jean-François LOPEZ explique qu'en effet l'atterrissement est l'évolution de ce type de milieu mais qu'au regard de la rareté des tourbières en milieu karstique, et en vue de restaurer la zone humide, il a été fait le choix d'une gestion conservatoire qui a abouti à un excellent état de conservation de la tourbière.*

=> A.2 Restauration hydraulique et paysagère : coupe d'épicéas

Mathilde PANTALACCI rappelle qu'une opération d'abattage d'épicéas est prévue sur le site via un contrat Natura 2000 porté par la commune de Saint-François-de-Sales. Dans l'attente de la validation de la nouvelle programmation des aides FEADER, dont dépendent les contrats Natura 2000, l'opération est reportée à 2015. Par ailleurs l'animation foncière a été réalisée et la quasi-totalité des conventions d'autorisation de réalisation de travaux est obtenue. En majorité, les propriétaires souhaitent récupérer les bois. Ils leur seront mis à disposition, à charge à chacun des propriétaires de les récupérer.

Questions :

- *Il est évoqué qu'en cas de validation trop tardive du PDR pour le financement du contrat Natura 2000 ne permettant pas la réalisation en 2015 et afin de concrétiser cette opération rapidement, un chantier participatif pourrait être monté. Il est proposé d'aviser au printemps.*

=> A.3 Entretien des milieux par une gestion pastorale extensive, dont mise en défens et fauche

Le plan de gestion pastoral de M.PERNET, seul exploitant éligible sur le site Natura 2000 sur la programmation 2007/2014 des mesures agro-environnementales « gestion pastorale », arrive à échéance en 2015. Dans le cadre de la nouvelle programmation agro-environnementale, la candidature du Parc des Bauges a été retenue sur les sites Natura 2000, permettant ainsi de poursuivre la dynamique d'accompagnement des alpagistes autour de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les pratiques pastorales. Le travail d'actualisation du plan de gestion sera donc à conduire en 2015 (engagement en mai 2015).

=> A.5 Maîtrise de la fréquentation: pose d'un éco-compteur

Dans le cadre de l'Observatoire touristique du massif des Bauges, les acteurs du territoire ont souhaité mieux connaître la fréquentation du massif des Bauges, notamment sur les sites naturels à forte fréquentation. Dans ce cadre, et grâce à des financements de l'Etat sur le site Natura 2000 de la Tourbière des Creusates, le Parc a équipé le site au niveau de l'entrée officielle (entrée des 3 panneaux d'accueil du sentier thématique) en date du 18 juillet 2014. Lors du dernier relevé (comptage simple passage), l'éco-compteur enregistre environ 5000 visiteurs sur la belle saison été/début d'automne. Cependant il reste à affiner pour 2015 le comportement des visiteurs pour valider les chiffres enregistrés en simple passage. Pour se faire, des enquêtes seront réalisées par des éco-volontaires pour valider l'hypothèse que les visiteurs effectuent la totalité de la boucle du sentier.

B - SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

=> B.2 Information sur site des pratiquants de loisirs de pleine nature

⇒ Réactualisation des panneaux de l'APPB

Les nouveaux panneaux ont été installés au printemps à l'occasion d'un chantier participatif associant les propriétaires et membres du Copil.

⇒ **Sortie du livret « rando-découverte »**

Le nouveau livret est paru en complémentarité avec le sentier thématique, le parc a établi un plan de diffusion. Il sera mis en œuvre au printemps pour mettre en place les ventes à la belle saison.

⇒ **Mise en place du PIA « géosite » de la Tourbière des Creusates**

Un nouveau PIA faisant le lien entre le foyer de ski de fond et la boucle des Creusates a été installé sur la terrasse de la salle hors sac de Saint-François-de-Sales.

⇒ **Mission d'éco-volontariat**

Bilan mitigé de la mission d'éco-volontariat sur la tourbière en raison des mauvaises conditions météo. Le site a été retiré de la mission d'éco-volontaire en 2014, mais sera repris de manière adaptée en 2015, notamment en lien avec les résultats de l'éco-compteur.

⇒ **Animation scolaire**

2 classes ont été sensibilisées aux enjeux de la tourbière dans le cadre des géo-parcours lycéens. Le trappeur USEP a été annulé faute de météo favorable.

⇒ **Evaluation d'incidence de la Grande Odysée**

Suite à un dossier incomplet pour l'édition 2014, le comité de pilotage était en attente d'un dossier plus abouti pour l'édition 2015. Le Parc a bien reçu une évaluation sérieuse, et bien que l'impact soit limité strictement sur la tourbière, cette évaluation a permis un échange avec les organisateurs et une prise en compte plus largement sur l'impact de la faune, notamment sur les prises de vue par hélicoptère.

Pour 2015, à l'occasion des 30 ans de l'APPB de la tourbière des Creusates, il est proposé d'organiser une journée de découverte de la tourbière. Maryse FABRE précise qu'elle souhaite que les habitants de Saint-François-de-Sales soient particulièrement associés à cet évènement.

D – SUIVI DE LA VÉGÉTATION ET DES ESPÈCES

⇒ **Suivi RhoMéo**

Une campagne de relevé d'indicateurs défini dans le cadre de RhoMéo a été effectuée en 2014 (niveau d'humidité du sol, indice floristique d'engorgement, indice libellules...), les résultats de leurs analyses seront exposés au prochain copil.

⇒ **Campagne de Comptage du tétras-lyre**

Cf CR ci-joint.

⇒ **Suivi floristique**

Pour l'élaboration du Document d'objectifs, un suivi des espèces hygrophiles par aire de présence avait été réalisé en 2008 ainsi qu'un carroyage des plantes patrimoniales. Le suivi des espèces par aire de présence est à programmer pour 2016, quant au carroyage, il pourra être réalisé avec un pas de temps de 10 ans soit en 2018.

E - RECHERCHE

L'Analyse paléo-environnementale (pollens) est achevée, une restitution sera prévue prochainement, en lien avec les événements géopark (semaine du réseau fin mai) et les animations programmées en 2015 sur la tourbière.

IV. Relevé de décisions

Le Comité de Pilotage approuve, sous réserve des remarques formulées, le plan d'actions pour l'année 2015.